

L'élue de la Nation vient de déposer une déclaration d'autorisation de manifestation publique à la Sous-préfecture de Douala 1er.

Le député Jean Michel Nintcheu organise un grande « marche de la paix » le samedi 8 janvier 2022. Une date dont le choix n'est pas fait de façon fortuite, puisque c'est la veille de la cérémonie d'ouverture de la 33ème édition de la coupe d'Afrique des nations Total Energies Cameroun 2021.

Cette manifestation, selon l'hon Nintcheu, par ailleurs Président régional du SDF pour le Littoral, vise entre autres à réclamer la libération des militants du Mouvement Stand Up For Cameroon, la libération des prisonniers politiques du MRC. Ils sont au total 47 militants du MRC condamnés il y a quelques jours, à des peines allant jusqu'à 7 ans de prison ferme, « rébellion » et « tentative d'insurrection ».

Marche de la Paix.

Le 8 janvier 2022 dès 15h pic.twitter.com/NpLvr5uFig

— Chancelin Wabo (@chancelinwabo) [December 30, 2021](#)

Difficile donc de croire que le député Nintcheu soit autorisé à organiser cette manifestation au moment où le Cameroun veut célébrer la grande messe du football africain.

Vraisemblablement, le sous-préfet de l'arrondissement de Douala 1er, va prendre une décision interdisant cette manifestation.

Pour justifier sa décision, le chef de terre pourrait invoquer les « menaces graves de trouble à l'ordre public ». ou encore les « risques de perturbation de la libre circulation des personnes ainsi que des biens ».
